

Conditions Générales de la Plateforme AGDATAHUB

Version AGDATAHUB-CG-2023-01, en vigueur au 1^{er} janvier 2023

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales régissent les relations contractuelles conclues entre la société AGDATAHUB (ci-après dénommée « **AGDATAHUB** »), et ses Abonnés pour les Produits suivants :

- **Produit API-AGRO** : désigne les Services d'intermédiation de données pour gérer les échanges entre Abonnés au sein des filières agricoles et agroalimentaires, accessible à l'adresse suivante : <https://platform.api-agro.eu/>
- **Produit AGRITRUST** : désigne la gamme des Services fonctionnels et techniques Connect, Consent et Verif, basés sur l'Identité Numérique Agricole dédiée aux exploitations agricoles. Ces services sont disponibles en ligne (portail web agriculteur et portail partenaire) pour les Membres accessibles à l'adresse suivante : <https://agriconsent.eu> et via une application mobile dédiée aux exploitations agricoles.

Pour utiliser les Services de AGDATAHUB, l'Abonné doit prendre connaissance et accepter les présentes Conditions Générales sans restriction ni réserve lors de la création de son compte sur la Plateforme. Par la suite, lors de sa connexion à la Plateforme, l'Abonné sera invité à accepter toute nouvelle version des Conditions Générales publiée par AGDATAHUB pour pouvoir continuer à utiliser les Services.

SECTION GENERALE applicable aux Produits API-AGRO et AGRITRUST

DÉFINITIONS

Dans le cadre des présentes, les mots listés ci-dessous auront la définition suivante lorsqu'ils seront orthographiés avec une majuscule.

ABONNE : désigne toute personne, agissant en qualité de professionnel, personne morale de droit privé ou de droit public ou personne physique agissant à titre professionnel, à l'exclusion des personnes agissant en qualité de consommateurs, qui souscrit à un Abonnement à la Plateforme. L'Abonné personne morale sera représenté par une personne physique, dûment habilitée à l'effet des présentes, désigné comme Membre.

ABONNEMENT : désigne le contrat entre AGDATAHUB et l'Abonné, issu de l'acceptation par ce dernier des présentes Conditions Générales et de la souscription à une des formules d'abonnement proposées par AGDATAHUB.

ATTESTATION VERIFIABLE : désigne des certificats numériques, standardisés, émis par des tiers de confiance qui certifient des propriétés sur une personne physique ou morale, afin de les authentifier et de les rendre disponibles de façon sécurisée et privée.

DONNÉE À CARACTÈRE PERSONNEL : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « **Personne concernée** »), au sens de l'article 4, point 1), du règlement (UE) 2016/679.

DONNÉE A CARACTERE NON PERSONNEL : les données autres que les données à caractère personnel.

MEMBRE : désigne la personne physique titulaire du compte qui représente et agit pour le compte de l'Abonné ou du Partenaire, selon les cas.

PLATEFORME : désigne la plateforme exploitée par AGDATAHUB sur laquelle sont proposés les Services d'Intermédiation de Données au titre du Produit API-AGRO et les Services d'Identité Numérique Agricole au titre du Produit AGRITRUST.

PRESTATAIRE DE SERVICES : désigne un Abonné qui présente sur la Plateforme des offres de prestations de services.

ROUTEUR : désigne le module logiciel qui assure un rôle d'interfaçage entre les systèmes de gestion de consentements (SGC) tiers et le Produit API-AGRO, en définissant une représentation commune permettant de décrire les consentements et/ou les autorisations de façon indépendante des SGC.

SERVICES : désigne l'ensemble des prestations offertes par AGDATAHUB au titre du Produit API-AGRO ou du Produit AGRITRUST.

SERVICE D'INTERMEDIATION DE DONNEES : désigne un service qui vise à établir des relations commerciales à des fins de partage de données entre un nombre indéterminé de personnes concernées et de détenteurs de données, d'une part, et d'utilisateurs de données, d'autre part, par des moyens techniques, juridiques ou autres, y compris aux fins de l'exercice des droits des personnes concernées en ce qui concerne les Données à caractère personnel, sous réserve des exclusions citées à l'article 2, alinéa 11 du Règlement (UE) 2022/868 sur la gouvernance des données.

SERVICE DE PAIEMENT : désigne le service de paiement opéré par un éditeur tiers et accessible depuis la Plateforme permettant de choisir ce mode de règlement aux fins suivantes (i) pour les Abonnés, de payer à AGDATAHUB le Tarif d'un Abonnement aux Produits et Services ; et/ou (ii) pour les Utilisateurs de Données dans le cadre du Produit API-AGRO, de payer au Détenteur de Données le Prix d'une Offre. L'utilisation du Service de Paiement est soumise à l'acceptation par l'Abonné des conditions générales définies par l'éditeur tiers, telles que figurant sur le site de l'éditeur tiers.

TARIF : désigne le prix convenu d'un Abonnement aux Services du Produit API-AGRO et/ou aux Services du Produit AGRITRUST, conformément à la grille tarifaire en vigueur.

1.1 - Objet

Les présentes Conditions Générales et le cas échéant les conditions particulières et/ou annexes mises en ligne par AGDATAHUB régissent les relations contractuelles conclues entre la société AGDATAHUB et ses Abonnés pour les Services.

1.2 – Documents contractuels

Seules les présentes Conditions Générales, et le cas échéant les conditions particulières et/ou annexes mises en ligne par AGDATAHUB, sont applicables à la relation contractuelle entre AGDATAHUB et l'Abonné, à l'exclusion de tous autres documents, notamment les conditions générales d'achat de l'Abonné.

En souscrivant aux Services, l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales ainsi que de la Politique de confidentialité, et les accepter sans réserve.

AGDATAHUB se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales. Les nouvelles Conditions Générales sont communiquées à l'Abonné, qui doit les accepter sans réserve pour continuer à utiliser les Services.

1.3 – Tarif et modalités d'Abonnement

AGDATAHUB propose différentes formules (Découverte, A la demande, Tout compris) permettant à l'Abonné de souscrire à un Abonnement annuel, à des Services optionnels ou des suppléments, conformément à la liste des Services disponibles figurant en *Annexe 1 : Liste des fonctionnalités en fonction de la formule d'Abonnement choisie*.

Le Tarif des Services est affiché sur la page d'Abonnement et de paiement initiée par l'Abonné sur le site de AGDATAHUB. L'Abonné a la possibilité de demander à AGDATAHUB un devis pour les Services souhaités ou de payer directement en ligne. En tous les cas, les conditions d'Abonnement et les modalités spécifiques sont indiquées en ligne et, le cas échéant, sur le devis. L'Abonné devra les accepter pour pouvoir souscrire aux Services.

L'accès aux Services est limité par la formule d'Abonnement souscrit par l'Abonné. Après la souscription à un Service donné, l'Abonné a la possibilité de souscrire à un Abonnement supérieur ou à un supplément, sous réserve de régler le complément de Tarif correspondant, proratisé pour la période annuelle restant à courir, dans les conditions définies en ligne sur le site de AGDATAHUB ou sur le devis le cas échéant.

AGDATAHUB se réserve le droit de modifier à tout moment les Tarifs de ses Abonnements ou de ses Services optionnels ou suppléments et en informera l'Abonné dans un délai raisonnable avant la prise d'effet des nouveaux Tarifs. Ces modifications de Tarif n'auront pas d'effet sur l'Abonnement en cours, les Services optionnels et les suppléments souscrits avant la date de prise d'effet de la modification des Tarifs.

L'Abonné reconnaît que sa souscription aux Services n'est pas conditionnée à la mise sur le marché par AGDATAHUB de fonctionnalités spécifiques ni à des déclarations verbales ou écrites de AGDATAHUB concernant certaines caractéristiques ou fonctionnalités, autres que celles stipulées dans les présentes.

1.4 - Modalités de Facturation et de Règlement des Services, Taxes

La souscription aux Services entraîne l'obligation pour l'Abonné d'acquitter l'intégralité du Tarif mentionné sur le site ou le devis, selon les cas. Le Tarif est facturé à l'avance terme à échoir et est payable à réception de la facture. L'Abonné est tenu de fournir à AGDATAHUB toutes les informations concernant la facturation et d'informer AGDATAHUB de toute modification le concernant. Les obligations de paiement ne peuvent être annulées et les montants acquittés ne sont pas remboursables.

L'Abonné reçoit par voie électronique la facture relative au paiement de l'Abonnement annuel ou des Services optionnels dus à AGDATAHUB.

Tout retard de paiement peut faire l'objet, sans limitation, de recours de la part de AGDATAHUB et AGDATAHUB se réserve le droit d'appliquer des pénalités mensuelles de trois fois le taux d'intérêt légal retard et d'appliquer des frais de recouvrement.

Toute somme qui ne serait pas réglée par l'Abonné à trente (30) jours ou plus peut entraîner de la part de AGDATAHUB sans préjudice de ses autres droits et recours, une suspension des Services souscrits jusqu'à ce que lesdites sommes soient pleinement acquittées, à condition que AGDATAHUB informé l'Abonné au moins dix (10) jours auparavant des sommes en souffrance sur son compte.

Le Tarif ne comprend pas les impôts, droits, taxes ou cotisations de quelque nature que ce soit, dont, entre autres, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes sur les ventes, la « Use tax » américaine ou les retenues à la source prévues par la loi en vigueur (collectivement, les « Taxes »). Le montant des Taxes applicables sera indiqué sur les factures émises par AGDATAHUB à l'Abonné à compter de la date à laquelle ces Taxes sont applicables. L'Abonné est responsable du règlement des Taxes liées aux opérations effectuées en vertu des présentes. Dans le cas où AGDATAHUB aurait l'obligation légale de prélever les Taxes dont l'Abonné est redevable en vertu du présent article, AGDATAHUB les facturera à l'Abonné, qui versera les montants concernés à moins qu'il ne présente à AGDATAHUB un certificat d'exemption fiscale en bonne et due forme délivré par les autorités fiscales compétentes. Dans un souci de clarté, AGDATAHUB est seule responsable des prélèvements fiscaux sur ses revenus, ses biens et ses salariés.

1.5 - Obligations de AGDATAHUB

Durant toute la période d'Abonnement, AGDATAHUB s'engage dans le cadre d'une obligation de moyens à fournir les Services conformément aux caractéristiques définies dans les présentes Conditions Générales.

AGDATAHUB s'oblige à s'assurer que les infrastructures et les Services sont maintenus en bon état de fonctionnement, et à remédier dans les meilleurs délais à tout dysfonctionnement technique.

En cas de rupture d'une des obligations précitées, les recours exclusifs de l'Abonné sont ceux décrits à l'article 1.17 (Limitations et exclusions de responsabilité de AGDATAHUB).

AGDATAHUB ne garantit pas que les Services soient exempts de défauts et que leur fonctionnement ne sera pas interrompu. En conséquence, l'Abonné s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables susceptibles de réduire les dommages pouvant survenir du fait de l'éventuelle interruption des Services ou la perte de données transmises et/ou générées par lesdits Services. La qualité des Services fournis par AGDATAHUB dépend de nombreux paramètres indépendants de la volonté de AGDATAHUB, y compris, sans s'y limiter, la qualité et la variabilité des données de l'Abonné, sa stratégie opérationnelle ou son environnement technologique et concurrentiel, qui sont susceptibles d'évoluer. AGDATAHUB n'est tenue à aucun objectif de performance. Il est convenu entre les Parties que AGDATAHUB utilisera une copie des données de l'Abonné et l'Abonné reconnaît que AGDATAHUB ne fournit aucun service de stockage de données. AGDATAHUB ne saurait donc être tenue responsable de toute suppression, destruction, détérioration ou incapacité à transférer ou stocker lesdites données, sous réserve de l'article 1.9 (Données à caractère personnel).

SAUF STIPULATION CONTRAIRE PRÉVUE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, AUCUNE DES PARTIES N'OFFRE UNE QUELCONQUE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE, TACITE, LÉGALE, RÉGLEMENTAIRE OU AUTRE, ET CHAQUE PARTIE REJETTE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE QUANT À LA VALEUR MARCHANDE, À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU À LA NON-CONTREFAÇON, DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR. CHAQUE PARTIE REJETTE TOUTE RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION D'INDEMNISATION EN CAS DE DOMMAGE CAUSÉ PAR DES FOURNISSEURS D'HÉBERGEMENT TIERS OU AUTRES PRESTATAIRES TIERS.

1.6 - Obligations de l'Abonné

Le Membre déclare être dûment habilité à représenter et à engager l'Abonné auprès de AGDATAHUB au titre des présentes.

L'Abonné garantit la véracité de l'ensemble des éléments d'identification transmis à AGDATAHUB et renseignés sur son espace Client. Dans tous les cas, AGDATAHUB se réserve la possibilité de demander à l'Abonné des documents complémentaires, et l'Abonné s'engage à satisfaire à toutes requêtes de AGDATAHUB. À défaut, AGDATAHUB sera en droit de suspendre la fourniture des Services.

1.7 – Limitations et exclusions de responsabilité de AGDATAHUB

La responsabilité de AGDATAHUB est expressément exclue dans les cas suivants :

- mauvaise utilisation des Services par l'Abonné, notamment en cas de faute, négligence, omission ou défaillance de sa part,
- perte et/ou vol et/ou utilisation frauduleuse des identifiants et mots de passe de l'Abonné,
- non-respect des conseils donnés par AGDATAHUB,
- demande d'interruption temporaire ou définitive des Services proposés par AGDATAHUB émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente,
- destruction totale ou partielle des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables à l'Abonné.

En aucun cas, la responsabilité de AGDATAHUB ne peut être engagée, à quelque titre que ce soit, sur quelque fondement que ce soit, s'agissant de services proposés par des Prestataires tiers selon leurs propres conditions contractuelles, même s'ils sont accessibles depuis un site web opéré par AGDATAHUB pour les Services.

De convention expresse, la responsabilité de AGDATAHUB est expressément limitée aux dommages directs et matériels, à l'exclusion de tout autre type de dommages, et notamment des dommages indirects et immatériels. Pour les besoins des présentes, sont qualifiés de dommages indirects et immatériels n'ouvrant pas droit à réparation, et sans sans que cette liste ne soit limitative, la perte de bénéficiaires, la perte de clients, la perte de chiffre d'affaires, l'atteinte à l'image de marque, la perte de données, et l'action d'un tiers contre l'Abonné.

En tous les cas, de convention expresse, la responsabilité totale de AGDATAHUB au titre des présentes vis-à-vis de l'Abonné et des personnes agissant pour son compte, pour tout dommage ou préjudice occasionné dans le cadre de l'exécution des Services, est limitée aux sommes versées à AGDATAHUB au titre des Services pendant les 12 derniers mois précédant le fait générateur du dommage ou du préjudice.

1.8 - Confidentialité

AGDATAHUB s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations utilisées ou transitant par les Services et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

AGDATAHUB s'engage à garder confidentielles les informations recueillies dans le cadre des Services, et s'interdit notamment de communiquer à toute personne autre que l'ensemble de son personnel ou un tiers sur demande d'une autorité compétente administrative ou judiciaire, conformément aux lois applicables, les informations, de toute nature (commerciale, technique, financière, etc.), qui lui sont communiquées ou dont AGDATAHUB a connaissance à l'occasion de l'exécution des Services.

AGDATAHUB s'engage donc dans le cadre d'une obligation de moyens à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel et sous-traitants :

- ne pas utiliser les Données, Fichiers, API, documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées aux présentes conditions générales ;
- ne pas divulguer ces Données, Fichiers, API, documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales ;
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des Données et Fichiers en cours d'exécution des Services ;
- prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des Données, Fichiers, documents et informations traités pendant la durée des Services.

1.9 - Données à caractère personnel

1.9.1. Règlement (UE) n°2016/679

Dans le présent article, les termes suivants ont le sens qui leur est donné par le Règlement (UE) n° 2016/679 (ci-après « **RGPD** ») : Données à caractère personnel, traitement, responsable du traitement, sous-traitant. L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de AGDATAHUB à l'adresse suivante : [Informations légales - Agdatahub](#), dont l'objet est d'informer les Personnes concernées de la manière dont AGDATAHUB utilise et protège les données à caractère personnel (la « **Politique de Confidentialité** »).

1.9.2. Obligations de l'Abonné

L'Abonné s'engage à respecter l'ensemble des lois et règlements relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à procéder à toutes formalités préalables adéquates auprès des autorités de protection des données locales compétentes.

L'Abonné s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour ne permettre l'accès aux Services qu'aux personnes enregistrées en tant que Membres.

1.9.3. Obligations de AGDATAHUB

En sa qualité de sous-traitant, AGDATAHUB peut accéder à, enregistrer temporairement ou transférer les Données à caractère personnel présentes dans les Fichiers ou des présentations d'Attestations Vérifiables aux fins de permettre à l'Abonné de bénéficier des Services, pendant toute la durée d'utilisation desdits Services, dans le respect des instructions de l'Abonné et des conditions du service.

En sa qualité de sous-traitant, AGDATAHUB s'engage à :

- traiter les Données à caractère personnel dans le respect des stipulations des présentes conditions générales et se conformer aux instructions de l'Abonné sous réserve qu'elles ne constituent pas une violation du RGPD ou d'autres dispositions légales ;
- imposer des obligations de confidentialité à ceux de ses employés amenés à traiter les Données à caractère personnel conformément aux stipulations de l'article 1.8 ;
- mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux Données à caractère personnel;
- transmettre sans délai à l'Abonné les demandes adressées par les personnes concernées en vue d'exercer leurs droits d'information, d'accès, de rectification et, d'effacement, de limitation, d'opposition des personnes concernées doivent être exercés auprès des responsables de ou droit à la portabilité et lui transmettre toute information disponible de nature à l'aider à s'acquitter de ses obligations ;
- assister l'Abonné, aux frais de ce dernier, dans le cas où celui-ci devrait mener une analyse d'impact relative à la protection des Données à caractère personnel ou une consultation préalable de la CNIL le cas échéant ;
- notifier par email, dans les meilleurs délais après en avoir eu connaissance, toute violation de Données à caractère personnel constatée dans le cadre de la fourniture du Service. L'Abonné est seul responsable, en sa qualité de responsable du traitement, de la notification de cette violation à la CNIL dans les 72 heures suivant la notification par AGDATAHUB, et aux personnes concernées le cas échéant ; AGDATAHUB fournira à l'Abonné toutes les informations dont il dispose concernant cette violation afin d'assister l'Abonné dans ses obligations;
- fournir à l'Abonné toutes les informations nécessaires pour justifier du respect des obligations prévues au présent article ;
- fournir à l'Abonné toutes les informations nécessaires pour permettre la réalisation, aux frais de l'Abonné, d'audits ou d'inspections par l'Abonné ou un tiers mandaté par lui, et contribuer à ces audits ;
- coopérer avec la CNIL en cas de demande de celle-ci ;
- sauf autre choix de l'Abonné, supprimer toutes les Données à caractère personnel traitées par AGDATAHUB à la fin du Contrat, quels qu'en soient les motifs de cessation du contrat, et détruire les copies existantes.

1.9.4. Recours par AGDATAHUB à des sous-traitants

L'Abonné autorise AGDATAHUB à faire appel à des sous-traitants pour le traitement des Données à caractère personnel. La liste des sous-traitants actuels figure en Annexe 4 des présentes. L'Abonné autorise AGDATAHUB à mettre à jour cette liste directement en ligne sur ses sites web.

1.9.5. Transferts hors Union européenne

Dans le cas où AGDATAHUB transfère (y compris par des transferts ultérieurs) des Données à caractère personnel à un Sous-traitant dans un Pays Restreint, AGDATAHUB assurera la mise en œuvre de mécanismes garantissant la conformité dudit traitement, tels que (i) la garantie que la partie tierce adhère aux Clauses Contractuelles Types appropriées, ou (ii) toute autre garantie spécifiquement approuvée pour les transferts de données vers des Pays Restreints, tels que reconnus par la législation sur la protection des données.

Avant d'effectuer un transfert de Données vers un Pays Restreint, les Parties doivent travailler ensemble de bonne foi pour satisfaire à leurs obligations en vertu de la Législation sur la protection des données applicable. Les Parties devront notamment effectuer une évaluation des risques de transfert et, le cas échéant, décider de mesures complémentaires qui seraient nécessaires. Dans ce cas, les Parties veilleront à ce que le transfert concerné soit effectué en bénéficiant de telles mesures.

Si, à tout moment, une Autorité de contrôle ou un tribunal compétent concernant une Partie ordonne que les transferts de Responsables de traitement dans l'Espace Economique Européen (« EEE ») à des Sous-traitants établis en dehors de l'EEE doivent être soumis à des garanties supplémentaires spécifiques (y compris, mais sans limitation, des mesures techniques et organisationnelles), les Parties doivent travailler ensemble de bonne foi pour mettre en œuvre ces garanties et veiller à ce que tout transfert de Données soit effectué en bénéficiant de ces garanties.

1.9.6. Traitement des Données à caractère personnel des Membres

AGDATAHUB est responsable du traitement des Données à caractère personnel relatives aux Membres et la manière dont ces Données sont traitées est décrite dans la Politique de Confidentialité de AGDATAHUB : [Informations légales - Agdatahub](#).

1.10 - Force majeure

La responsabilité de AGDATAHUB et/ou de l'Abonné n'est pas engagée si l'exécution des prestations, ou de toute obligation lui incombant au titre des présentes, est empêchée ou limitée du fait d'un cas de force majeure, tel que : incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, fait du prince, grève, boycott, ou autre circonstance imprévisible et hors de son contrôle raisonnable.

Dans ces circonstances, la partie concernée doit en notifier l'autre partie dans les meilleurs délais, et sous cette réserve, est dispensée de l'exécution de ses obligations, et l'autre partie est de la même manière dispensée de l'exécution de ses obligations, sous réserve que la partie affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées.

Les parties doivent se tenir régulièrement informées par courrier électronique de l'évolution du cas de force majeure.

Si un cas de force majeure devait avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de sa notification, les Services pourront être résiliés de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

1.11 - Durée, résiliation et suspension des Services

Les présentes Conditions Générales s'appliquent pendant toute la durée des Services proposés par AGDATAHUB.

En cas de manquement par l'Abonné à l'une de ses obligations au titre des présentes, et en cas de non-respect des présentes Conditions Générales par l'Abonné, AGDATAHUB se réserve le droit d'interrompre l'accès aux Services le temps de recueillir les explications de l'Abonné. Si l'Abonné ne remédiait pas au manquement dans un délai de sept (7) jours à compter de sa notification, le Service sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient lui être réclamés.

En cas d'utilisation malveillante et/ou de mauvaise foi des Services par l'Abonné, AGDATAHUB se réserve le droit d'interrompre le Service sans préavis.

AGDATAHUB se réserve la possibilité d'interrompre les Services pour procéder à une opération de maintenance, une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute autre intervention jugée nécessaire.

1.12 - Pré requis techniques

La Plateforme est une application SaaS disponible uniquement via un navigateur sur un poste équipé d'une connexion internet. AGDATAHUB ne saurait être tenu responsable des délais, interruptions ou autres problèmes inhérents à l'utilisation d'internet, d'outils électroniques ou d'autres systèmes en dehors de son contrôle conformément aux stipulations des présentes Conditions Générales.

L'Abonné, via ses Membres, doit avoir installé sur son ordinateur et s'être connecté à la Plateforme par l'un des navigateurs internet suivants : Chrome, Firefox, Safari ou Edge. L'Abonné doit s'assurer qu'il utilise la dernière version officielle publiée par l'éditeur du navigateur ou a minima, concernant Chrome, Firefox ou Edge, la pénultième version officielle. En dehors de ces configurations, AGDATAHUB ne saurait garantir le bon fonctionnement des Services de la Plateforme.

Dans le cas contraire, l'Abonné ne peut pas accéder à la Plateforme et est informé par une page indiquant qu'il utilise un navigateur non supportée par la Plateforme. Il appartient à l'Abonné de s'assurer du respect par ses représentants du respect des prérequis techniques, la responsabilité de AGDATAHUB ne pouvant en aucun cas être engagée en cas de dysfonctionnements liés au non-respect par l'Abonné et/ou ses représentants de ces Prérequis techniques.

En outre, le bon fonctionnement des Services de la Plateforme ne peut être garanti par AGDATAHUB dans les cas où le comportement natif du navigateur a été modifié par l'installation d'add-ons ou d'extensions ou par une configuration qui n'est pas celle fournie par défaut par l'éditeur du navigateur.

1.13 - Assistance technique

AGDATAHUB met à la disposition des Abonnés des d'outils et documentations techniques via un centre de support dédié par Service, tel que défini dans l'Annexe 3.

Si l'Abonné ne trouve pas la réponse à sa question, ou en cas de difficulté technique, l'Abonné peut adresser sa question par courriel à l'adresse électronique : support@agdatahub.eu.

1.14 - Signaler un abus

Les Abonnés peuvent signaler tout abus dans l'utilisation des Services à l'adresse électronique : abuse@agdatahub.eu.

1.15 - Stipulations diverses

La nullité d'une des stipulations des Conditions Générales n'entraînera pas la nullité des autres clauses des Conditions Générales, lesquelles conserveront leur plein effet et portée.

Si possible, AGDATAHUB remplacera la disposition annulée par une disposition valable respectant l'esprit des Conditions Générales.

Les intitulés et titres des articles des Conditions Générales sont indicatifs, et ont pour seul objectif de faciliter la lecture, et n'ont pas en eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

Les Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de litige.

1.16 - Loi applicable – Compétence juridictionnelle

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française, sans référence aux règles de conflits de lois. Tout litige relatif à leur formation, validité, interprétation, exécution, caducité, résiliation ou résolution, relèvera de la compétence du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris.

1.17 - Mentions légales

Le siège social de la société AGDATAHUB (RCS PARIS 887 921 484) est situé au : 9 avenue George V – 75008 PARIS – France.

- Directeur de la Publication : Sébastien PICARDAT
- Hébergeur de la Plateforme : ORANGE BUSINESS SERVICES - (Contact: <https://www.orange-business.com/fr>).
- Contact : support@agdatahub.eu / 01 87 16 41 66 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00)
- Adresse postale : 9 avenue George V – 75008 PARIS – France.

SECTION SPECIFIQUE applicable au Produit API-AGRO

DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente Section, en plus des termes définis dans la section générale des Conditions Générales, les mots listés ci-dessous auront la définition suivante lorsqu'ils seront orthographiés avec une majuscule.

API : désigne l'interface par laquelle un Utilisateur de données a accès aux Données mises à disposition par le Détenteur de données en temps réel. Les données mises à disposition par voie d'API pourront contenir des Données à caractère personnel, sous réserve que le Détenteur de données l'indique expressément.

CONTRAT : désigne la convention matérialisant la Transaction conclue entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données à laquelle AGDATAHUB n'est pas partie et définissant les conditions d'échanges et d'utilisation des Données. Il est expressément convenu et accepté par les Abonnés qu'il s'agit d'un contrat de licence de Données, et non pas d'une vente, avec les conséquences juridiques que cela implique.

CONTRAT DE LICENCE PARAMETRABLE: désigne le modèle de Contrat type que la Plateforme met à disposition des Abonnés, dans le cadre de ses Services, pour définir les conditions de la relation qui sera nouée entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données. Le Contrat type mis à disposition sur la Plateforme doit ainsi être paramétré, en fonction des clauses proposées, par le Détenteur de données afin d'être adapté aux modalités et conditions d'échange et d'utilisation des Données qu'il souhaite.

CONTRAT DE LICENCE SPECIFIQUE : désigne un Contrat spécifique, différent du Contrat de Licence Paramétrable proposé par la Plateforme, propre à une relation établie entre le Détenteur de données et un ou plusieurs autres Utilisateurs de Données, qui définit les conditions particulières d'échanges et d'utilisation des Données entre eux (contrat de consortium, contrat cadre, contrat de partenariat, contrat de recherche...).

CONTRAT DE LICENCE OPEN DATA : désigne le Contrat de licence open data type qui permet à le Détenteur de données de proposer des Offres dont les Données sont diffusées sous licence libre (dites *open data*). Les conditions d'utilisation du Fichier ou de l'API sont alors régies par le type de licence open data choisie par le Détenteur de données récapitulée dans le Contrat Open Data, sous laquelle est diffusée l'Offre.

DETENTEUR DE DONNEES : désigne une personne morale, y compris des organismes du secteur public et des organisations internationales, ou une personne physique qui n'est pas une personne concernée pour ce qui est des données spécifiques considérées, qui, conformément au droit de l'Union ou au droit national applicable, a le droit d'octroyer l'accès à certaines données à caractère personnel ou non personnel.

DONNÉES : désigne indistinctement l'ensemble des Données échangées sur la Plateforme entre un Détenteur de Données et un Utilisateur de Données, quelle que soit la technologie de transfert de la Donnée et le Contrat utilisés.

FICHER : désigne le ou les fichiers contenant des Données, mis en ligne sur la Plateforme par les Détenteurs de Données et accessibles sur la Plateforme. Les Fichiers pourront contenir des Données à caractère personnel, sous réserve que le Détenteur de données l'indique expressément.

OFFRE : désigne l'Offre d'une ou plusieurs Données, faite par le Détenteur de données sur la Plateforme, quelle que soit la technologie de transfert utilisée.

PRIX : désigne le prix convenu entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données en contrepartie des Données. Dans le cadre d'une Souscription, le Prix pourra être mensualisé.

SOUSCRIPTION : désigne l'Offre par laquelle un Détenteur de données propose aux Utilisateurs de données la livraison successive de Fichiers de même format, pour une durée et selon une périodicité définie dans le Contrat.

TRANSACTION : désigne les opérations conclues par l'intermédiaire du Service offert par AGDATAHUB entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données.

UTILISATEUR DE DONNEES : désigne une personne physique ou morale qui dispose d'un accès licite à certaines données à caractère personnel ou non personnel et qui a le droit, y compris au titre du règlement (UE) 2016/679 lorsqu'il s'agit de données à caractère personnel, d'utiliser ces données à des fins commerciales ou non commerciales.

1.1 – Conditions d'accès à la Plateforme et au Produit API-AGRO**1.1.1. Accès à la Plateforme**

AGDATAHUB s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant aux Abonnés un accès fiable et rapide à la Plateforme et aux Services. Le Site, la Plateforme et les Services proposés sont accessibles 24 h/24 h, 7 j/7 j, sous réserve d'interruption accidentelle ou nécessaire au bon fonctionnement des Services, telle qu'une opération de maintenance. Cette éventuelle interruption ne donnera lieu à aucune indemnité. Un service d'assistance, limité à l'utilisation des Services fournis par AGDATAHUB, est à la disposition des Abonnés, à l'adresse suivante : support@agdatahub.eu.

L'accès et l'utilisation du Service de Paiement du prestataire tiers accessible depuis la Plateforme sont régis exclusivement par les conditions générales dudit prestataire tiers, figurant sur le site web dudit prestataire tiers. En aucun cas, la responsabilité de AGDATAHUB ne peut être engagée par les Abonnés en cas de difficulté, de quelque nature que ce soit, dans l'accès et l'utilisation de ce Service de Paiement fourni par le prestataire tiers.

1.1.2. Localisation et sécurité des infrastructures

Les infrastructures sur lesquelles sont hébergés les Services et sont stockés les Fichiers des Abonnés sont localisées au sein de l'Union Européenne.

AGDATAHUB fait ses meilleurs efforts et prend, dans le cadre d'une obligation de moyens, l'ensemble des mesures de sécurité visant à empêcher l'accès non autorisé aux infrastructures sur lesquelles sont stockées les Données et Fichiers de l'Utilisateur.

2.1 - Description du Service API-AGRO

2.1.1. Description générale du Produit API-AGRO

Le Produit API-AGRO est une solution d'intermédiation entre Détenteurs de données et Utilisateurs de données en vue de la conclusion de Contrats portant sur une licence de Données. Les Services proposés sont réservés uniquement aux Abonnés.

En qualité d'intermédiaire, AGDATAHUB n'est jamais partie au Contrat conclu entre les Abonnés.

Le Produit est constitué d'un ensemble de Services proposés par AGDATAHUB et permettant aux Abonnés :

- de s'inscrire au Produit par la création d'un compte Abonné,
- de proposer des Offres,
- de rechercher et consulter des Offres,
- de conclure un Contrat, selon les conditions et modalités précisées à l'article 2.2 des présentes Conditions Générales, Contrat directement et exclusivement conclu entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données et matérialisant la Transaction effectuée via le Service.

Le Produit API-AGRO permet également aux Abonnés d'être mis en relation avec un Service de paiement fourni par un prestataire tiers. En aucun cas la Plateforme ne fournit de service de paiement, la Plateforme proposant uniquement la mise en relation des Abonnés avec un prestataire tiers, fournisseur d'un tel Service de Paiement.

En tout état de cause, l'Abonné reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Produit offert par la Plateforme à ses besoins et avoir reçu toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour conclure la Transaction en connaissance de cause.

2.2 - La définition par les Détenteurs de données du Contrat applicable aux relations avec les Utilisateurs de données

Les Services proposés par AGDATAHUB permettent aux Abonnés de définir les conditions d'échanges et d'utilisation des Données fournies qui seront applicables à leurs relations selon trois modalités différentes : recours au Contrat de Licence Paramétrable, utilisation d'un Contrat de Licence Spécifique, choix d'un Contrat de Licence Open Data.

Le Contrat ne peut en aucun cas être utilisé par le Prestataire de service qui souhaiterait contractualiser avec un Abonné pour les services qu'il présente sur la Plateforme, la conclusion d'un tel contrat intervenant nécessairement et exclusivement en dehors de la Plateforme, conformément aux stipulations de l'article 2.3 de la section spécifique API-AGRO des Conditions Générales.

2.2.1. Le Contrat de Licence Paramétrable

La Plateforme propose aux Détenteurs de données la possibilité d'utiliser un Contrat de Licence Paramétrable afin de définir les conditions et modalités d'échanges et d'utilisation des Données.

Le Contrat Standard proposé a un contenu variable. Le Service proposé par la Plateforme permet en effet à le Détenteur de données de paramétrer le Contrat Standard, à partir de clauses types proposées sur la Plateforme, en fonction de ses besoins.

Il appartient à le Détenteur de données de définir, sous sa seule et unique responsabilité, l'adéquation des paramètres retenus par ses soins dans le Contrat Standard avec ses attentes et ses besoins.

La responsabilité de AGDATAHUB ne peut en aucun cas être recherchée par les Abonnés, sur quelque fondement que ce soit, au titre des clauses types proposées sur la Plateforme ainsi qu'au titre du Contrat de Licence Paramétrable, tel que résultant des paramètres choisis par les Abonnés, ce que les Abonnés reconnaissent et acceptent expressément.

2.2.2. Le Contrat de Licence Spécifique

La Plateforme propose aux Détenteurs de données la possibilité de télécharger un Contrat de Licence Spécifique, différent du Contrat de Licence Paramétrable, afin de régir les conditions et modalités d'échanges et d'utilisation des Données.

Cette option permet aux Détenteurs de données d'utiliser la Plateforme et les Services tout en soumettant leurs relations aux conditions et obligations qu'ils souhaitent.

Les Abonnés sont pleinement responsables du contenu des Contrats de Licence Spécifiques, la responsabilité de AGDATAHUB ne pouvant en aucun cas être engagée à ce titre, sur quelque fondement que ce soit.

2.2.3. Le Contrat de Licence *Open Data*

La Plateforme permet aux Détenteurs de Données de proposer des Offres dans le cadre d'un Contrat de Licence Open Data qui permet une diffusion des Données sous licence libre (dite *open data*).

Les conditions d'utilisation des Données sont alors définies par le Contrat de Licence Open Data qui détaille le type de licence *open data* choisie par le Détenteur de données applicable à l'Offre.

Les Abonnés sont pleinement responsables du contenu des Contrats Open Data, la responsabilité de AGDATAHUB ne pouvant en aucun cas être engagée à ce titre, sur quelque fondement que ce soit.

2.3 - Présentation de services proposés par un Prestataire de service sur la Plateforme

AGDATAHUB permet à des Prestataires de services de présenter des offres de services sur la Plateforme, qui ne constituent pas une Offre d'échange de Données. Le cas échéant, le Prestataire de services fournit à AGDATAHUB une fiche de présentation du ou des service(s) qu'il souhaite présenter sur la Plateforme. AGDATAHUB rend alors accessible auprès des Abonnés, via la Plateforme, la fiche de service.

L'accès aux fiches de services et le nombre de mise en relation possible dépend de la formule d'Abonnement du Prestataire de services à la Plateforme.

Le Prestataire de service et l'Abonné pourront entrer en contact via la Plateforme mais la souscription et la formalisation du contrat entre l'Abonné et le Prestataire de services interviendra directement entre eux, en dehors de la Plateforme. Ainsi, seule la mise en relation du Prestataire de services et de l'Abonné peut intervenir à travers la Plateforme.

Le Prestataire de services est seul et entièrement responsable de la prestation de services qu'il propose et délivre à l'Abonné. En aucun cas, la responsabilité de AGDATAHUB ne pourra être engagée, à quelque titre que ce soit, sur quelque fondement que ce soit, s'agissant notamment de la présentation du service proposé par le Prestataire de services, de la contractualisation entre le Prestataire de services et l'Abonné ou de l'exécution des prestations par le Prestataire de services.

2.4 - Création du compte Abonné

Pour accéder au Service fourni par la Plateforme, chaque Abonné doit créer un compte Abonné comprenant notamment ses coordonnées, ses éléments d'identification, ainsi que le nom, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et l'intitulé de poste du Membre qui le représente. En cas de changement, les informations devront être mises à jour sans délai par l'Abonné.

L'Abonné pourra se désinscrire à tout moment de la Plateforme en supprimant son compte Abonné selon la procédure décrite dans la section dédiée de la Plateforme.

L'Abonné a la possibilité de créer plusieurs comptes au nom de Membres différents, et demeure inscrit sur la Plateforme tant que subsiste au moins un de ces comptes.

Tout Membre désigné dans un compte est réputé agir valablement pour le compte de l'Abonné auquel ce compte est rattaché.

L'identité de l'Abonné et du Membre et l'exactitude des informations fournies lors de la création du compte Abonné pourront faire l'objet de la part de AGDATAHUB d'une procédure de vérification. Dans ce cadre, AGDATAHUB pourra notamment recourir à des informations librement accessibles notamment sur les réseaux sociaux, ou pourra solliciter des informations complémentaires le cas échéant. Cette vérification conditionnera l'accès de l'Abonné à l'ensemble des Services et/ou la poursuite de leur usage par l'Abonné.

Pour accéder au Service, l'Abonné devra utiliser, sous son entière responsabilité, l'identifiant et le mot de passe qu'il aura créé lors de l'ouverture de son compte. L'Abonné sera responsable de toute activité ou action, autorisée ou non, sur son compte Abonné.

L'Abonné devra signaler à AGDATAHUB toute perte, vol ou d'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou de son mot de passe, ou toute activité frauduleuse de son compte Abonné, et AGDATAHUB pourra alors suspendre l'utilisation du compte Abonné concerné.

2.5 - Dépôt, visibilité et prix de l'Offre

Le Détenteur de Données peut déposer différents types d'Offres tels que décrits dans les FAQ :

- Offres à titre gratuit ou à titre onéreux,
- Offres sectorisées par type de données, par secteur, par territoire...
- Offres contenant ou non des Données à caractère personnel,
- Offres destinées à tous les Abonnés inscrits sur la Plateforme ou Offres à visibilité limitée,
- Offres avec possibilité de restreindre l'usage des Données,
- Offres de Souscription,
- Offre de mise à disposition des Données par API en mode Push ou mode Pull, selon les conditions définies à l'article 10 des Conditions Générales.

Les Offres sont présentées sur la Plateforme sous un intitulé, librement choisi par le Détenteur de données, accompagnées d'un descriptif technique.

Si le Fichier contient des Données à caractère personnel et sous réserve de leur signalement par le Détenteur de données, ces dernières seront masquées dans l'échantillon établi par AGDATAHUB.

En déposant une Offre sur la Plateforme, le Détenteur de données concède à AGDATAHUB un droit non exclusif, à titre gratuit, d'utiliser, de reproduire, de publier, de distribuer et d'afficher le Fichier ou les Données fournies par API en tout ou partie et d'en réaliser des représentations dans le monde entier sur tout support, dans le respect de la législation en vigueur, aux fins de fournir les Services et à des fins statistiques.

Le Détenteur de Données peut retirer ses Offres de façon discrétionnaire. AGDATAHUB se réserve le droit de refuser ou de retirer les Offres relatives à des Fichiers présentant un risque particulier.

La Plateforme n'est pas un système de sauvegarde : les Abonnés doivent effectuer des sauvegardes des Fichiers sur des supports fiables et pérennes indépendamment de leur accessibilité sur la Plateforme.

2.6 - Validation de la Transaction – Conclusion du Contrat

La Transaction est définitivement validée lorsque l'Utilisateur de données :

- accepte le Contrat et les conditions de l'Offre du Détenteur de données quant à son objet et le Prix de la Transaction, telles que définies dans le Contrat,
- et, le cas échéant, s'engage à payer le Prix.

À ce titre, l'Utilisateur de données devra prendre connaissance du Contrat avant de valider la Transaction et de procéder, le cas échéant, au paiement du Prix.

En tout état de cause, la validation de la Transaction et l'acceptation sans réserve du Contrat s'effectuera par un clic de l'Utilisateur de données sur le bouton « ACHETER » ou « OBTENIR ». Lorsque l'Offre est proposée dans le cadre d'un Contrat de Licence Paramétrable, ceci générera en outre la version définitive du Contrat conclu entre le Détenteur de données et l'Utilisateur de données sans qu'une signature manuscrite ne soit nécessaire, chacun des Abonnés en conservant, sous son entière responsabilité, un exemplaire.

2.7 - Paiement du Prix de la Transaction

2.7.1. Paiement par l'Utilisateur de données

A l'exception des Offres proposées dans le cadre d'un Contrat de Licence *Open Data*, l'Utilisateur de données doit procéder, le cas échéant, au paiement du Prix de la Transaction selon les conditions et modalités prévues au Contrat.

AGDATAHUB n'est en aucun cas responsable et/ou garant du paiement du Prix par l'Utilisateur de données à le Détenteur de données. Il appartient ainsi à chaque Détenteur de données de définir les conditions et modalités de paiement du Prix propre à garantir une parfaite exécution du Contrat.

La Plateforme permet aux Abonnés d'utiliser le Service de paiement d'un prestataire tiers, aux fins de paiement du Prix. Le cas échéant, l'utilisation du Service de paiement est soumise exclusivement aux conditions générales du prestataire tiers, accessibles en annexe, que les Abonnés doivent accepter expressément. En aucun cas, la responsabilité de AGDATAHUB ne peut être engagée au titre de l'utilisation du Service de paiement du prestataire tiers, ce que les Abonnés acceptent et reconnaissent expressément.

Le Service de paiement ne peut pas être utilisé par le Prestataire de services.

2.7.2. Paiement d'une commission sur les Transactions de Données par le Détenteur de données

A titre de rémunération complémentaire du Produit API-AGRO, AGDATAHUB se réserve le droit de prélever une commission sur le Prix des Transactions. Le montant et les modalités de règlement de cette commission qui est à la charge du Détenteur des données, sont définies en Annexe 1. AGDATAHUB peut réviser la commission avec un préavis de trente (30) jours communiqué à l'Abonné par simple courrier électronique. La poursuite de l'utilisation par l'Abonné du Produit API-AGRO vaut acceptation du nouveau taux de commission.

De convention expresse, cette commission est distincte des frais d'intermédiation financière qui peuvent être prélevés par l'éditeur du Service de Paiement s'il est utilisé par l'Abonné, ou autres frais bancaires applicables au mode de règlement du Prix choisi.

Sauf accord contraire écrit entre AGDATAHUB et l'Abonné, lorsque les Détenteurs de Données utilisent le Service de Paiement du prestataire tiers, la commission de AGDATAHUB sur le Prix des Transactions est automatiquement prélevée sur les sommes versées au Détenteur de données par l'intermédiaire du Service de Paiement, ce que le Détenteur de données reconnaît et accepte expressément.

2.8 - Transfert des Données après la Transaction

2.8.1. Dispositions générales

L'Utilisateur de données a accès, via la Plateforme, au(x) Données par l'intermédiaire d'un lien hypertexte permettant de télécharger :

- de(s) Fichier(s) dans son (leur) intégralité
- et/ou la documentation technique permettant d'interroger l'API et d'obtenir le(s) Fichier(s) dès que la Transaction a été validée.

En cas d'utilisation du Service de Paiement fourni par un tiers, l'accès au(x) Fichier(s) par l'intermédiaire d'un lien hypertexte et/ou le téléchargement de(s) Fichier(s) dans son (leur) intégralité et/ou l'accès à la documentation technique permettant d'interroger l'API et d'obtenir les Données est possible dès que le prestataire du Service de Paiement transmet à AGDATAHUB la confirmation du paiement du Prix.

En tout état de cause, il appartient à l'Utilisateur de données d'effectuer, sous son entière responsabilité, une sauvegarde des Données et des Fichiers, étant précisé que le lien hypertexte sera accessible sur la Plateforme pendant un délai de 30 jours à compter de la validation de la Transaction.

2.8.2. Dispositions spécifiques en cas de mise à disposition des Données par API en mode « Pull »

Les Détenteurs de données déposant une Offre par API doivent fournir à la Plateforme le contrat d'interface de leur API ainsi que les paramètres de connexion donnant accès aux API.

En déposant une Offre sur la Plateforme, le Détenteur de données concède à AGDATAHUB le droit de vérifier et contrôler à tout moment et sans demande préalable les hyperliens et contenus mis à disposition par API.

Une clé unique générée aléatoirement permettant l'accès à l'API est communiquée par la Plateforme à l'Utilisateur de données, après validation de la Transaction.

L'Utilisateur de données devra veiller à faire respecter la confidentialité des hyperliens et de la clé. Les hyperliens et la clé ne peuvent être communiqués à des tiers, l'Utilisateur de données supporte l'entière responsabilité de leur divulgation volontaire ou fortuite.

Il appartient à l'Utilisateur de données de réaliser, sous son entière responsabilité et selon les modalités du Contrat une sauvegarde des Données mises à disposition.

2.8.3. Dispositions spécifiques en cas de mise à disposition des Données par API en mode « Push »

AGDATAHUB propose aux Abonnés d'échanger des Données par l'intermédiaire de la Plateforme, par voie d'API en mode PUSH. Le Détenteur de données propose alors une Offre spécifique d'envoi automatisé de Données via API, la Plateforme lui exposant un point d'accès technique dédié auquel il se connecte pour mettre à disposition les Données.

L'Utilisateur de données qui souscrit à l'Offre doit renseigner sur la Plateforme un point d'accès technique lui permettant de recevoir les Données répondant à certains critères, pendant une durée définie, la connexion étant testée et confirmée par la Plateforme.

Il appartient à l'Utilisateur de données de déterminer les Données qu'il souhaite obtenir par voie d'API en mode PUSH en sélectionnant le(s) filtre(s) adéquat(s) sur la Plateforme, parmi ceux proposés par le Détenteur de données. Les Données répondant au(x) filtre(s) émises par le Détenteur de données, sont, le cas échéant, automatiquement transférées, à réception, par la Plateforme sur le point d'accès technique renseigné par l'Utilisateur de données sur la Plateforme.

Dans l'hypothèse où le point d'accès de l'Utilisateur de données est inaccessible au moment de la mise à disposition de la Donnée, AGDATAHUB adresse à l'Utilisateur de données une notification de non-transfert de Données du fait de cette inaccessibilité. L'Utilisateur de données pourra se rapprocher de le Détenteur de données pour que celui-ci lui mette éventuellement à disposition la Donnée, par tout autre moyen qui pourrait lui convenir.

L'Utilisateur de données est expressément informé que la souscription à une telle Offre n'implique aucune obligation à la charge de le Détenteur de données, d'émettre des Données répondants au(x) filtre(s) défini(s) tant en termes de contenu que de fréquence.

Il est, par ailleurs, de la responsabilité exclusive de le Détenteur de données de catégoriser la Donnée émise. L'accès à la Donnée est, en tout état de cause, soumis au respect par l'Utilisateur de données des modalités convenues avec le Détenteur de données notamment en termes de paiement des sommes dues en contrepartie de l'Offre. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur de données ne serait pas à jour de ses paiements à l'égard de le Détenteur de données, celui-ci ne pourra plus prétendre obtenir le transfert automatique des Données sur le point d'accès technique renseigné. L'Utilisateur de données est redevable à l'égard de le Détenteur de données des sommes dues en contrepartie de l'Offre, y compris en cas d'indisponibilité de son point d'accès au moment du transfert de Données.

En aucun cas, la Donnée n'est conservée ou stockée par AGDATAHUB. La responsabilité de AGDATAHUB ne saurait en aucun cas être engagée en cas d'inaccessibilité du point d'accès de l'Utilisateur de données au moment de la mise à disposition de la Donnée, d'absence de sauvegarde par l'Utilisateur de données des Données mises à disposition sur le point d'accès technique, ou en l'absence d'émission de Données par le Détenteur de données répondant au(x) filtre(s) défini(s) par l'Utilisateur de données ou en cas d'erreur commise par le Détenteur de données dans la catégorisation de la Donnée émise.

2.8.4. Option « vérification du consentement » proposée dans le cadre de la mise à disposition de Données par API

AGDATAHUB peut proposer, dans le cadre de la mise à disposition de Données par API, au Détenteur de données, de souscrire à une option payante permettant de vérifier, préalablement à la transmission des Données, que le consentement de l'ayant-droit concerné est toujours valable. Le Détenteur de données ne peut souscrire à cette option

que si celui-ci a effectivement recours à des gestionnaires de consentement de Données, avec lesquels la Plateforme propose une compatibilité. Le Détenteur de données garantit ainsi AGDATAHUB, en souscrivant à l'option, qu'il a recours effectivement et valablement aux services de gestionnaires de consentement de Données, avec lesquels la Plateforme propose une compatibilité et qu'il est à jour de ses obligations à l'égard de ces derniers.

L'option proposée permet d'interroger les gestionnaires de consentements de Données, avec lesquels la Plateforme propose une compatibilité (cf. *Annexe 2 : liste des gestionnaires de consentements compatibles avec la Plateforme API-Agro*), préalablement à la mise à disposition de la Donnée, directement ou par l'intermédiaire d'un Routeur qui permet un accès unifié aux outils de gestion des consentements pour en vérifier la présence avant l'échange de Données pour les ayants-droits concernés.

AGDATAHUB s'engage ainsi à interroger le gestionnaire de consentements préalablement à la mise à disposition des Données par voie d'API. Seules les Données pour lesquelles le consentement de l'ayant-droit est toujours valable, selon les informations détenues par les gestionnaires de consentement de Données, sont alors effectivement mises à disposition de l'Utilisateur de données. La responsabilité de AGDATAHUB ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement du Routeur et/ou des gestionnaires de consentement de Données.

L'Utilisateur de données est expressément informé que l'Offre proposée par le Détenteur de données porte sur des Données dont le consentement des ayants-droits a été sollicité pour l'usage souhaité, ce que garantit le Détenteur de données. Cependant, aucune garantie n'est fournie par le Détenteur de données quant au fait que les ayants-droits aient effectivement consenti à l'usage de leurs Données pour l'utilisation souhaitée par l'Utilisateur de données. Ainsi, l'Utilisateur de données souscrit à l'Offre sans avoir d'assurance quant à l'existence effective de consentement pour l'usage souhaité. Dès lors, il ne peut être exclu que l'Offre acquise par l'Utilisateur de données ne contienne aucune Donnée pertinente ou exploitable, étant précisé qu'en tout état de cause, l'Utilisateur de données reste redevable à l'égard du Détenteur de données du Prix convenu.

AGDATAHUB n'est en aucun cas responsable de la validité des informations transmises par le gestionnaire de consentement, de la validité du consentement de l'ayant-droit qui est recueilli sous la seule et entière responsabilité de le Détenteur de données, ou du contenu ou de l'absence de contenu des Données mises à disposition. Les stipulations du présent article sont en tout état de cause, sans préjudice des stipulations de l'article 17 des présentes Conditions générales qui demeurent pleinement applicables.

2.9 – Espace d'échanges entre Abonnés et éventuelles contestations des Abonnés relatives aux Fichiers

La Plateforme met à disposition des Abonnés un espace d'échanges en ligne qui permet aux Abonnés d'échanger entre eux et/ou de négocier certaines clauses du Contrat de Licence Paramétrable. En aucun cas, cet espace d'échanges ne consiste en un système de messagerie privée personnelle.

Tout litige pouvant survenir entre les Abonnés dans le cadre de l'exécution du Contrat seront directement et exclusivement réglé entre eux. AGDATAHUB n'étant nullement partie au Contrat liant les Abonnés, AGDATAHUB n'intervient pas dans le règlement de ces éventuels litiges entre Abonnés et sa responsabilité ne peut en aucun cas être engagée s'agissant de l'exécution de la Transaction par les parties au Contrat.

2.10 – Obligations spécifiques de l'Abonné pour le Produit API-AGRO

Le Détenteur de données garantit que les Données contiennent des informations authentiques, complètes et sincères.

Le Détenteur de données garantit notamment qu'à sa connaissance, les Données respectent les droits de propriété intellectuelle et industrielle, les droits de la personnalité et plus généralement tous droits appartenant à un tiers. De même, il déclare être l'auteur et/ou avoir tous les droits nécessaires sur l'ensemble des Données, Fichiers et API qu'il met en ligne sur la Plateforme de AGDATAHUB dans le cadre du Service.

D'une façon générale, le Détenteur de données garantit que ses Fichiers et API sont conformes à la réglementation applicable.

Dans le cas d'une Souscription, le Détenteur de données s'engage à fournir les Fichiers au même format et selon la même périodicité, pendant toute la durée de la Souscription et l'Utilisateur de données s'engage à payer le Prix convenu dans le Contrat. À défaut de respecter ses obligations, l'Abonné recevra une notification de la Plateforme, et devra y remédier sans délai. Faute pour l'Abonné de remédier à sa défaillance, AGDATAHUB se réserve le droit de suspendre le Contrat de Souscription jusqu'à la mise à disposition des Fichiers ou jusqu'au paiement du Prix, sans préjudice des stipulations de

l'article 20 des présentes Conditions Générales et des stipulations du Contrat. Chaque Abonné utilise le Service sous son entière responsabilité.

L'Utilisateur de données doit notamment s'assurer sous son entière responsabilité, de l'adéquation entre le Fichier et ses besoins.

L'Abonné s'engage à ne pas télécharger ou transmettre de Fichier contenant ou susceptibles de contenir des virus ou des programmes malveillants ou susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement du Service.

La Plateforme n'est pas un système de sauvegarde des Données stockées sur ses infrastructures. Il appartient en conséquence à l'Abonné de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses Données en cas de perte, ou de détérioration des Données ou Fichiers confiés, quelle qu'en soit la cause, y compris celles non expressément visées par les présentes.

2.11 – Garanties et responsabilité de AGDATAHUB

En agissant en tant que prestataire de services d'intermédiation de données, AGDATAHUB s'engage à se conformer aux conditions édictées par l'article 12 du Règlement (UE) n° 2022/868 sur la gouvernance européenne des données.

AGDATAHUB s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de donner accès au lien hypertexte permettant de télécharger les Données et notamment de(s) Fichier(s) dans son (leur) intégralité et/ou à la documentation technique permettant d'interroger l'API et d'obtenir le(s) Fichier(s) et/ou de transférer la Donnée par voie d'API dès que la Transaction a été validée, dans les conditions définies ci-avant dans les présentes conditions générales.

AGDATAHUB n'apporte aucune garantie sur l'authenticité des Données, notamment celles incluses dans les Fichiers et/ou mises à disposition par voie d'API, cette obligation incombant uniquement et exclusivement à le Détenteur de données.

Notamment, AGDATAHUB n'est en aucun cas responsable s'il apparaît que les Données ne sont pas authentiques, et/ou enfreignent les droits des tiers et/ou sont contrefaisants.

AGDATAHUB s'engage à rendre inaccessible tout contenu illicite qui lui serait signalé, après vérification et dans les meilleurs délais.

De plus, AGDATAHUB n'est en aucun cas responsable de l'adéquation des Données aux besoins des Utilisateurs de données, et il appartient à ces derniers de s'assurer de la pertinence des Données et de l'adéquation des stipulations du Contrat applicable par rapport à leurs besoins et à l'usage auxquels ils les destinent.

Enfin, AGDATAHUB décline toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation du Service de Paiement du prestataire tiers ainsi qu'en ce qui concerne les conséquences de la Transaction conclue entre les Abonnés par son intermédiaire, auxquelles AGDATAHUB reste tiers. Tout litige ayant trait à la Transaction et au Contrat est résolu uniquement entre les Abonnés, sans que AGDATAHUB n'y prenne part.

2.12 – Données à caractère personnel

2.12.1. Règlement (UE) n°2016/679

Dans le présent article, les termes suivants ont le sens qui leur est donné par le Règlement (UE) n° 2016/679 (ci-après « RGPD ») : Données à caractère personnel, traitement, responsable du traitement, sous-traitant.

2.12.2. Obligations de l'Abonné

A l'égard des Données à caractère personnel contenues dans les Fichiers, le Détenteur de données est et demeure jusqu'à la validation de la Transaction responsable du traitement.

Une fois en possession des Données, l'Utilisateur de données devient à son tour responsable du traitement.

Le Détenteur de données doit déclarer à AGDATAHUB, sous son entière responsabilité, la présence de Données à caractère personnel dans les Données et Fichiers, afin notamment que AGDATAHUB puisse les masquer dans l'échantillon mis en ligne. En cas d'omission de déclaration par le Détenteur de données, AGDATAHUB n'est pas tenu responsable de la visibilité des Données à caractère personnel dans l'échantillon de Fichier mis en ligne.

A l'égard des Données à caractère personnel contenues dans les Fichiers et celles mises à disposition par voie d'API, AGDATAHUB intervient exclusivement en qualité de sous-traitant de le Détenteur de données, et les traite donc pour le compte et exclusivement sur instruction de le Détenteur de données.

2.12.3. Obligations de AGDATAHUB

AGDATAHUB s'interdit de procéder à toute modification du contenu des Fichiers et toute modification du contenu des Fichiers devra être effectuée par le Détenteur de données lui-même.

SECTION SPECIFIQUE applicable au Produit AGRITRUST

Les Services du Produit AGRITRUST sont accessibles au travers d'une interface web depuis un navigateur ainsi qu'à l'aide d'API.

DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente Section, les mots listés ci-dessous auront la définition suivante lorsqu'ils seront orthographiés avec une majuscule.

AUTORISATION : désigne le fait d'accorder aux Utilisateurs de données le droit au traitement de données à caractère non personnel.

AYANT-DROIT : désigne la personne morale qui a le droit sur les données et dont l'autorisation est nécessaire.

CONSETEMENT : le consentement au sens de l'article 4, point 11), du règlement (UE) 2016/679.

EVENEMENT : désigne l'unité de comptage des interactions d'utilisation du Produit Agritrust et de ses Services. Pour les Services Connect et Verif, un Évènement est décompté pour chaque présentation d'une Attestation Vérifiable. Pour le Service Consent, un Évènement est décompté pour chaque réponse à une demande de consentement ou d'autorisation.

EXPLOITANT AGRICOLE : désigne une personne qui dispose d'une Identité Numérique Agricole. L'Exploitant Agricole est nécessairement une personne physique associée à une exploitation agricole enregistrée dans le Registre National des Entreprises ou au Registre des Actifs Agricoles. L'Exploitant Agricole est le détenteur d'un smartphone capable d'installer une application mobile depuis les stores qui le proposent (App Store pour les détenteurs d'un iPhone et Google Play pour les détenteurs d'un smartphone Android).

IDENTITE NUMERIQUE AGRICOLE : désigne l'information permettant de lier l'identité des Exploitants Agricoles, (personne physique) avec l'identité de leur exploitation (personne morale) pour créer une identité numérique agricole reconnue par l'ensemble du secteur.

PARTENAIRE : désigne l'organisation liée contractuellement à AGDATAHUB, en relation avec l'utilisation de l'Identité Numérique Agricole.

PORTAIL AGRITRUST : désigne l'espace du Site Agritrust réservé au Partenaire et à l'exploitation agricole permettant notamment le suivi de l'usage de son Identité Numérique Agricole, de ses consentements et/ou autorisations et de la gestion de ses demandes de consentements et/ou autorisations.

SERVICE CONNECT : désigne le service de Agritrust permettant à un Partenaire d'intégrer dans ses sites web l'authentification des exploitations agricoles à partir de l'Identité Numérique Agricole.

SERVICE CONSENT : désigne le Service de Agritrust permettant à un Partenaire de se connecter au portail Agritrust afin de gérer des demandes de consentements et/ou autorisations ainsi que les consentements et/ou autorisations obtenus et d'échanger des données sur le Produit API-AGRO en validant ces échanges avec les consentements et/ou autorisations obtenus.

SERVICE D'IDENTITE NUMERIQUE AGRICOLE : désigne le Service permettant d'émettre et de révoquer une Identité Numérique Agricole pour un Exploitant Agricole et une exploitation, basée respectivement sur les identités listées au sein de FranceConnect pour les personnes physiques et sur les exploitations listées au sein des Registres des Actifs Agricoles (RAA) ou du Registre National des Entreprises (RNE)

WALLET ENTREPRISE : est un service permettant de fournir les services d'un portefeuille numérique aux Partenaires. Un wallet est lié à une organisation de statut public ou privé, qui peut être une petite ou grande entreprise, une filiale ou entité d'une entreprise. Il permet de stocker l'identité numérique du Partenaire ainsi que les consentements/autorisations obtenus par ce Partenaire auprès des exploitations agricoles.

WALLET MOBILE : application mobile téléchargée via le store IOS ou Android, où sont stockés les attributs liés à l'Exploitant Agricole et à l'exploitation agricole.

3.1 - Présentation des Services du Produit Agritrust

Agritrust est un Produit de AGDATAHUB qui permet à un Partenaire d'intégrer l'Identité Numérique Agricole comme une solution d'authentification à ses services web à destination des exploitations agricoles et de gestion des consentements et/ou autorisations préalables aux échanges de Données issues d'exploitations agricoles via le Produit API-AGRO ou son Routeur.

Dans le cadre du Service Agritrust, le Partenaire bénéficie de différents Services:

- La création de son identité numérique (identité personne morale). Cette identité numérique est la base du principe de confiance, nécessaire lors d'échange de Données ou d'une demande de consentement/autorisation ;
- La vérification du consentement/autorisation lors d'un échange de Données sur le Produit API-AGRO ou tout autre intermédiaire de données interopérable avec la Plateforme.

Depuis le Portail Agritrust, le Partenaire dispose des fonctionnalités suivantes :

- La demande de consentements ;
- La gestion des consentements obtenus ;
- L'accès au Portail Agritrust pour ses collaborateurs.

Le Service Connect permet également au Partenaire d'intégrer l'Identité Numérique Agricole comme solution d'authentification des Exploitants agricoles au sein de ses sites web.

3.2 - Création du compte Partenaire

Pour accéder au Service, chaque Partenaire doit fournir à AGDATAHUB les informations de la personne morale, numéro SIRET, SIREN, dénomination, adresse ainsi que le nom, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et l'intitulé de poste du Membre qui le représente. En cas de changement, les informations devront être mises à jour sans délai par le Partenaire.

A partir de ces informations, AGDATAHUB crée un compte Partenaire au nom du Membre qui le représente.

Le Partenaire pourra se désinscrire à tout moment du service en supprimant son compte Partenaire selon la procédure décrite dans la section dédiée de la Plateforme.

Le Partenaire a la possibilité de créer plusieurs comptes au nom de Membres différents, et demeure inscrit sur la Plateforme tant que subsiste au moins un de ces comptes.

Tout Membre désigné dans un compte est réputé agir valablement pour le compte du Partenaire auquel ce compte est rattaché.

L'identité du Partenaire et du Membre et l'exactitude des informations fournies lors de la création de ces comptes pourront faire l'objet d'une procédure de vérification pour accéder à l'ensemble des Services et/ou poursuivre leur usage des Services de la Plateforme en recourant à des informations librement accessibles notamment sur les réseaux sociaux, et AGDATAHUB pourra solliciter des informations complémentaires le cas échéant.

Pour accéder au Service, le Membre devra utiliser, sous son entière responsabilité, l'identifiant et le mot de passe qu'il aura créé lors de l'ouverture de son compte. Le Membre sera responsable de toute activité ou action, autorisée ou non, sur son compte utilisateur.

Le Membre devra signaler à AGDATAHUB toute perte, vol ou d'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou de son mot de passe, ou toute activité frauduleuse de son compte, et AGDATAHUB pourra alors suspendre l'utilisation du compte concerné.

La création d'un compte Partenaire entraîne la création :

- D'une identité numérique de l'entreprise. Cette identité numérique sera utilisée afin d'identifier les acteurs impliqués dans un échange de Données.
- D'un Wallet Entreprise dans lequel sera stocké de manière sécurisée, l'identité numérique de l'entreprise ainsi que les consentements et/ou autorisations obtenus par cette entreprise auprès des exploitants agricoles.

Le Partenaire permet à AGDATAHUB d'accéder aux consentements et/ou autorisations stockés dans ce Wallet afin de vérifier ces consentements et/ou autorisations préalablement à tout échange de Données.

3.3 - Champ d'application

Les Services Agritrust sont accessibles aux seuls professionnels. Sont considérés comme professionnels les organisations publiques ou privées, les professions libérales et les auto-entrepreneurs se déclarant comme tel et agissant exclusivement pour leurs besoins professionnels et de façon générale toute personne ayant un numéro SIREN.

3.4 - Accès au Portail Agritrust

Le Portail Agritrust permet d'accéder aux Services suivants :

- Gestion des comptes Membres,
- Gestion de l'identité numérique du Partenaire (Identité Personne Morale),
- Création de demandes de consentements et/ou des autorisations,
- Visualisation des consentements et/ou des autorisations obtenus.

Le site est accessible depuis n'importe où par tout Membre ou Exploitant Agricole disposant d'un accès à Internet. Tous les frais nécessaires pour l'accès aux services (matériel informatique, connexion Internet...) sont à la charge de l'utilisateur.

L'accès aux services dédiés aux Membres s'effectue à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'accès aux services dédiés aux Exploitants agricoles s'effectue à l'aide de leur Identité Numérique Agricole.

Pour des raisons de maintenance ou autres, l'accès au site peut être interrompu ou suspendu par AGDATAHUB sans préavis ni justification.

3.5 - Contestations entre les exploitations agricoles et le Partenaire

Un consentement ou une autorisation équivaut à un contrat établi entre un Partenaire et un Ayant droit, autorisant le Partenaire à collecter un certain type de données (famille de données), pour un usage précis et sur une période définie.

Tout litige pouvant survenir entre le Partenaire et des exploitations agricoles dans le cadre de l'exécution de ce consentement ou de cette autorisation seront directement et exclusivement réglé entre eux. AGDATAHUB n'étant nullement partie à la relation contractuelle liant les deux parties, AGDATAHUB n'intervient pas dans le règlement de ces éventuels litiges entre Partenaires et exploitations agricoles et sa responsabilité ne peut en aucun cas être engagée.

3.6 - Tarification à l'Évènement

Le Service Consent souscrit inclut un certain nombre d'Évènements. Un Évènement correspond à l'obtention d'un consentement ou d'une autorisation auprès d'une exploitation agricole. Chaque Évènement est décompté du forfait lié à la formule d'Abonnement.

La révocation d'un consentement ou d'une autorisation par l'exploitation agricole n'annule pas l'Évènement correspondant et ne recrée pas une unité dans le forfait souscrit.

3.7 - Service Connect

Le Service Connect de Agritrust permet à un Partenaire d'intégrer à ses sites web l'authentification de ses Exploitants agricoles à partir de l'Identité Numérique Agricole.

En configurant la solution d'authentification et d'identité avec la solution de fédération d'identité Connect d'Agritrust, le Partenaire permet aux Exploitants agricoles de se connecter à ses applications et ressources partagées avec leur Identité Numérique Agricole.

3.8 - Configurer l'authentification via l'Identité Numérique Agricole pour votre organisation

Le Partenaire peut configurer l'authentification unique avec le Service Connect de Agritrust. Le service est compatible avec le protocole standard de fédération d'identité, OpenID Connect (OIDC). Le fournisseur d'identité du service

Partenaire doit donc être compatible avec ce protocole OIDC. La configuration de ce service nécessite une prestation de support à l'intégration auprès d'AGDATAHUB.

La configuration de la solution d'authentification et d'identité relève de la responsabilité du Partenaire. Elle consiste à :

- Configurer les services de fédération d'identité de la solution du Partenaire,
- Fournir un lien vers la page de connexion du service Connect depuis la page de connexion du service Partenaire.
- Mettre en œuvre le mécanisme d'appairage de comptes. L'appairage consiste à associer une Identité Numérique Agricole avec un compte utilisateur du fournisseur d'identité du service Partenaire.

La documentation technique détaillant les principes d'intégration du Service Connect sont disponibles en Annexe 3.

3.9 - Protection des données personnelles transmises

Lors de la phase de présentation de l'Identité Numérique Agricole par un Exploitant Agricole, le service Connect transmet à la solution d'authentification et d'identité du Partenaire les informations personnelles suivantes de l'Exploitant Agricole :

- Nom
- Prénom
- Identifiant Numérique de l'Identité
- Rôle dans l'exploitation Agricole

Il est de la responsabilité du Partenaire de traiter ces données personnelles dans le respect du RGPD.

3.10 - Tarification à l'Évènement

Le Service Connect souscrit inclut un certain nombre d'Évènements. Dans le cadre du Service Connect un Évènement est une présentation de l'Identité Numérique Agricole au service. L'Évènement est considéré validé et donc sera décompté du forfait lorsque :

- L'identité numérique présentée est valide,
- L'identité numérique présentée est vérifiée,
- Les données de l'identité sont correctement transmises au service d'identité du Partenaire.

3.11 - Obligations du Partenaire

Le Partenaire s'engage à respecter l'usage décrit dans ses demandes de consentement ou autorisations.

ANNEXES

- **Annexe 1.1** : Liste des fonctionnalités API-AGRO en fonction de la formule d'Abonnement choisie
[Présentation des Services du Produit API-AGRO par formule d'abonnement](#)
- **Annexe 1.2** : Liste des fonctionnalités AGRITRUST en fonction de la formule d'Abonnement choisie
[Présentation des Services du Produit AGRITRUST par formule d'abonnement](#)
- **Annexe 1.3** : Descriptif du support des Produits API-AGRO et AGRITRUST d'Agdatahub
[Présentation des Services apportés par le Support Agdatahub](#)
- **Annexe 2** : Liste des gestionnaires de consentements compatibles avec le Produit API-AGRO
[Lien vers la liste des gestionnaires compatibles disponible sur le site web Agdatahub](#)
- **Annexe 3** : Documentation technique d'intégration du Service Connect d'AGRITRUST
[Documentation d'interfaçage au service Connect – Agdatahub](#)
- **Annexe 4** : Liste des sous-traitants

ANNEXE 4 : Liste des sous-traitants

Sous-Traitant	Description
Orange Business Services	<p>Orange Business Services est la société éditrice de la solution d'identité numérique mise en œuvre par AGDATAHUB au sein du Produit Agritrust. La société Orange Business Services a la charge du maintien en conditions opérationnelles des services applicatifs Agritrust, ainsi que du support niveau 2 & 3 de ces services.</p> <p>Siège social : 10 place des droits de l'homme 93210 Saint-Denis (France)</p>
Orange Cloud for Business	<p>Orange Cloud for Business est la société fournissant à AGDATAHUB la solution Cloud Flexible Engine, hébergeant la Plateforme. Les activités de support niveau 2 & 3 des services d'infrastructure Cloud sont assurés par Orange Cloud for Business.</p> <p>Siège social : 10 place des droits de l'homme 93210 Saint-Denis (France)</p>
IN Groupe	<p>La société IN Groupe propose des solutions d'identité et des services numériques sécurisés. Cette société édite l'application mobile Agritrust et a la charge du maintien en conditions opérationnelles et du support niveau 2 & 3 de cette application mobile.</p> <p>Siège social : 38 avenue de New-York 75016 Paris (France)</p>
Dawex	<p>Société éditrice de la Plateforme d'échange de données API-AGRO. La société Dawex a la charge du maintien en conditions opérationnelles des services applicatifs API-AGRO, ainsi que du support niveau 2 & 3 de ces services.</p> <p>Siège social : 20 place Louis Pradel, 69001 Lyon (France)</p>
Stripe	<p>Société éditrice du service de paiement Stripe Connect utilisé au sein du produit API-AGRO. API-AGRO intègre le service Stripe Connect et les outils qui y sont associés pour acheminer les paiements entre les fournisseurs de données et les bénéficiaires, dans le cas où le fournisseur de données a choisi de mettre en place un service de monétisation de ses offres de données via Stripe. Il est de la responsabilité du fournisseur de données de souscrire au service Stripe, AGDATAHUB apportant les services de connexion.</p> <p>Siège social France : STRIPE France, 10 Boulevard Haussmann, 75009 Paris 09 (France)</p>
Freshwork	<p>Freshwork est l'éditeur du service SaaS Freshdesk utilisé par AGDATAHUB afin d'optimiser son service client.</p> <p>Siège Social : 2950 S. Delaware Street, Suite 201, San Mateo CA 94403</p>